

→ Direction de la culture et des initiatives, le 22 janvier 2024

A l'initiative de sa Direction de la culture et des initiatives, et avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire, de Nantes Métropole, et de NEXt (Nantes trajectoire d'excellence), Nantes Université souhaite accueillir dès 2024, et jusqu'en août 2025 une résidence d'artiste(s) dans le domaine des arts visuels.

Cet appel à candidatures est ouvert aux artistes professionnels travaillant ou souhaitant travailler au contact des publics universitaires autour de l'enjeu transversal des nouvelles représentations de la relation au vivant.

Contexte

Nantes Université, un modèle unique



43 000

étudiant·es, dont plus de
5000 internationaux



4600

personnels
administratifs
et techniques



3257

enseignant·es,
enseignant·es-
chercheur·es



1500

près de 1500
doctorant·es



42

structures
de recherche

Nantes Université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qui propose **un modèle d'université** inédit en France unissant une université, un hôpital universitaire (CHU de Nantes), un institut de recherche technologique (IRT Jules Verne), un organisme national de recherche (Inserm) et des écoles (Centrale Nantes, école des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire, école d'Architecture de Nantes).

Ces acteurs concentrent leurs forces **pour développer l'excellence de la recherche nantaise** et offrir de **nouvelles opportunités de formations**, dans tous les domaines de la connaissance.

Durable et ouverte sur le monde, Nantes Université veille à la qualité des conditions d'études et de travail offertes à ses étudiantes, étudiants et personnels, pour favoriser leur épanouissement sur tous ses campus de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon.

La politique culturelle de Nantes Université et son organisation

Au sein de cet établissement, la Vice-présidence déléguée à la culture et la Direction de la culture et des initiatives portent une politique culturelle qui repose sur le socle commun de sens et de valeurs posé par le projet stratégique de Nantes Université :

- La culture comme vecteur de lien à l'Autre et au monde, et de lien au sein de la communauté de Nantes Université
- La culture comme dimension de l'université ouverte, en lien avec l'enseignement et la recherche
- La culture comme enjeu territorial, de la proximité au rayonnement

Cette direction, composée de 5 agent.es, produit une offre de pratique culturelle annuelle, accueille des artistes en résidence, organise des événements, accompagne des initiatives et contribue à la communication culturelle de Nantes Université.

Elle exerce un rôle de facilitatrice selon une logique d'association avec les acteurs internes (étudiant.es, enseignant.es-chercheur.euses, associations étudiantes, laboratoires de recherche, services universitaires, UFRs et établissements membres), et les partenaires externes (Métropole, Voyage à Nantes, structures culturelles, Institutions...). La direction culture est donc tantôt initiatrice, accompagnatrice ou coordinatrice de projets.

Les résidences d'artistes au sein de l'Université

La Direction de la culture et des initiatives a porté depuis 2006 près de [25 résidences ou créations partagées, ou avec des artistes](#). Elles ont permis de questionner collectivement autour de thématiques variées, d'expérimenter artistiquement, et scientifiquement et de fédérer les acteurs impliqués autour des grands enjeux de l'établissement.

En 2021-2022, parallèlement à la création de Nantes Université, la direction culture a fait le choix d'accueillir des artistes sur un temps long en résidence de création in situ pour questionner le tissu des relations et ce qui nous lie.

Mené pendant plus d'un an, le projet « [En Découdre](#) » de la cie BRUMES a été déployé en plusieurs phases de rencontres, d'immersions, de restitutions et d'expositions. Cette résidence pensée sur une année universitaire entière, a permis de fédérer l'ensemble de la communauté universitaire de manière inédite et a fait l'objet d'une installation finale présentée au grand public lors du Voyage à Nantes.

De 2024 à 2025, avec le soutien de la DRAC Pays de la Loire, de NExT (Nantes Trajectoire d'Excellence) et de Nantes Métropole, Nantes Université souhaite s'engager à nouveau sur le temps long avec un artiste ou une équipe artistique à l'échelle de l'ensemble de son établissement et de son territoire.

La spécificité de cette résidence d'artiste(s), au-delà de son caractère long, sera de mobiliser du lien de manière active avec les différents acteurs de la communauté universitaire. Il s'agira donc de proposer tout au long de cette première année des temps collaboratifs, participatifs et de création partagée pouvant prendre la forme d'ateliers, de stages, de workshop, de temps d'occupation de lieux de passage, etc.

La ou les restitutions des actions collectives menées dans le cadre de la résidence seront amenées à interagir et à être développées au contact des partenaires culturels de Nantes Université, dans le cadre par exemple du Parcours inter-école du Voyage à Nantes 2025.

Thématique et enjeux

Thématique

De manière transversale à l'ensemble du projet culturel de Nantes Université, les prochaines années porteront à cœur la thématique des « **nouvelles représentations de la relation au vivant** ».

L'objectif interdisciplinaire de cette résidence d'artiste(s) sera de mettre en œuvre et en image ce que la science, associée à l'art, et confrontée à un monde en transition peut apporter à la conservation, à la protection, à la restauration, et à la régénération de notre rapport au vivant à travers de nouveaux possibles : comment coexister, chercher, penser, élaborer, produire ensemble.

Enjeux de la résidence pour Nantes Université :

- **Travailler en transversalité** autour d'un projet artistique impliquant les étudiant.es, enseignant.es, chercheur.euses et membres du personnels de Nantes Université ainsi que des partenaires
- Fédérer les acteur.ices et étudiant.es de la communauté Nantes Université autour d'**un projet artistique commun**
- Permettre la **réalisation de restitutions collectives** incluant des productions des participant.es.
- Développer la **créativité, la technicité, et la curiosité** artistique des participant.es

Modalités

1. Cadre général

Le projet de résidence d'artiste(s) s'intègre dans le cadre de :

- La convention cadre triennale entre Nantes Université et le ministère de la Culture – Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire
- La convention Campus Nantes entre Nantes Université et Nantes Métropole
- NEXT, Nantes Trajectoire d'Excellence

La résidence fera l'objet d'un contrat signé entre l'artiste ou l'équipe artistique et Nantes Université. Il précisera le cadre réglementaire dans lequel s'établit la résidence, et détaillera l'ensemble de ces actions. L'équipe artistique retenue devra avoir un numéro de SIRET et une structure juridique en capacité de facturer.

2. Pilotage de la résidence

Le projet de résidence est piloté par la Direction de la culture et initiatives. A ce titre, elle en garantira l'intégrité et sera force de proposition, et de décision tout au long de sa durée.

L'ensemble des actions découlant de la résidence seront pilotées et/ou accompagnées par une chargée de projets culturels dédiée au sein de la Direction de la culture et des initiatives.

La direction, et plus particulièrement la chargée de projets, aura pour mission de guider l'artiste ou l'équipe artistique dans la découverte des campus, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail, de faciliter la rencontre avec les acteurs culturels et éducatifs et le suivi de la mise en place des actions menées.

Enfin, la Direction de la culture et des initiatives accompagnera l'artiste ou l'équipe artistique dans le déploiement de la résidence sur plusieurs campus de Nantes Université (Nantes, La Roche-sur-Yon, Saint-Nazaire).

Au vu de la complexité de cet écosystème territorial et de la diversité des publics et des actions envisagées, l'artiste ou l'équipe artistique devra pouvoir assurer une présence réelle au sein de l'Université, pouvoir faire preuve d'une importante capacité d'encadrement de groupe, et de compétences de pilotage de pratiques artistiques et culturelles.

3. Modalités financières et d'accueil

Le montant global de cette résidence sera évalué sur la base d'un devis prévisionnel proposé par l'artiste ou l'équipe artistique. Il sera par la suite affiné avec l'équipe retenue selon le projet.

Ce montant global inclura :

- La rémunération du ou des artistes sur l'ensemble des temps de préparation et d'intervention liés à la résidence, sur la base minimale des 12 semaines de présence artistique réelle (voir calendrier partie 4)
- Les frais de production estimés (fabrication, matériaux, etc).
- Un forfait dédié aux frais annexes (catering, transports, hébergements).

4. Calendrier de présence envisagé

PHASE 1 : IMMERSION / CONCEPTION – avril > août 2024

Minimum 3 semaines de présence artistique

- Présence du ou des artistes sur les différents campus, et au sein des différents établissements de Nantes Université
- Rencontre artistes – chercheur.euses, laboratoires, écoles, pôles et UFRs - associations étudiant.es, étudiant.es – services et directions universitaires
- Ecriture d'un projet artistique et d'un programme de restitution et de pratiques artistiques ouvert à tous.tes les étudiant.es et les membres du personnel de Nantes Université
- Construction de temps et d'actions partenariales avec des partenaires culturels du territoire

PHASE 2 : COLLABORATION / PARTICIPATION – septembre > décembre 2024 :

4 à 6 semaines de présence artistique

- Intégration de la résidence au projet d'événement de rentrée Nantes Université
- Déploiement d'un semestre de pratiques artistiques et culturelles au sein de Nantes Université, et en partenariat avec des partenaires culturels du territoire
- Ecriture ou conception d'une restitution événementielle ouvert à tous.tes

PHASE 3 : RESTITUTIONS / DIFFUSION - janvier > septembre 2025

5 à 7 semaines de présence artistique

- Mise en œuvre de la restitution événementielle imaginée au 1^{er} semestre
- Poursuite ou démarrage d'actions de pratiques artistes et culturelles
- Construction d'un projet artistique collaboratifs pour le Parcours inter-école du VAN 2025
- Imagination d'une suite du projet sur l'année universitaire 2025-2026

Dépôt des dossiers et sélection

Profil des candidat.es

- Un.e artiste professionnel ou une équipe artistique professionnelle, ayant une structure propre ou s'appuyant sur un opérateur (bureau de production, lieu labellisé, etc)
- Un.e artiste ou un collectif doté d'un projet ouvert au champ artistique de l'art visuel.
- Un.e artiste ou un collectif ayant une bonne connaissance de l'écosystème territoriale de Nantes Université, et souhaitant travailler avec l'ensemble de ses publics, de ses partenaires culturels, associatifs et institutionnels.
- Un.e artiste ou un collectif en capacité de fédérer autour de son projet artistique avec la volonté d'expérimenter et de faire collectivement.
- Un.e artiste ou un collectif en mesure de mener à bien des actions de pratiques culturelles et artistiques à destination de publics universitaires divers, amateurs ou novices.
- Un.e artiste ou un collectif disponible suivant un planning tenant compte des contraintes universitaires définies conjointement sur une période allant de avril/mai 2024 à août/septembre 2025.

Pièces à fournir

- Un courrier faisant état de votre motivation – *2 pages maximum*
- Une note d'intention artistique – *2 pages maximum*
- Un curriculum vitae
- Un dossier artistique présentant l'artiste ou l'équipe artistique
- Une proposition financière – *devis préliminaire*
- Et de tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres du comité de sélection (site internet, blog, liste de vos différentes productions, etc)

Comité de sélection

Après une première analyse de la Direction de la Culture et des initiatives, les candidats pré-retenus seront auditionnés par un comité représentatif des parties prenantes au projets (Université, établissements membres, DRAC Pays de la Loire, Nantes Métropole), et d'artiste(s) invité(s).

Les auditions se dérouleront à partir de la deuxième quinzaine du mois de mars.

Critères de sélection

Le choix du comité de sélection se basera prioritairement sur les critères suivants :

- Le respect de la thématique
- L'aspect contributif et collectif de l'intention du projet
- La proposition budgétaire
- La capacité avérée à conduire des projets collectifs d'envergure

Calendrier de sélection

Les dossiers doivent être adressés par mail **avant le 4 mars 2024** à l'adresse suivante :

Margaux Benoist

Chargée de projets culturels - coordinatrice de la résidence

Direction culture et initiatives

Margaux.Benoist@univ-nantes.fr

0253522835